

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET DE FORMATION

Les présentes Conditions Générales de Vente et de Formation (CGVF) régissent les relations contractuelles entre BossDrive Formation, organisme de formation professionnelle, et ses clients.

Toute inscription à une formation implique l'acceptation sans réserve des présentes CGVF.

11

OBJET ET DÉFINITIONS



➤ Article 1 – Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente et de Formation (CGVF) ont pour objet de définir les modalités de vente des formations proposées par BossDrive Formation, ainsi que les droits et obligations des parties dans le cadre de la réalisation des prestations de formation.

Elles s'appliquent à toutes les formations dispensées, quel que soit le mode d'organisation (présentiel, classe virtuelle ou e-learning), et à tous les clients (particuliers, entreprises, salariés, demandeurs d'emploi, organismes financeurs, etc.).



➤ Article 2 – Définitions générales

Dans le cadre des présentes CGVF, les termes suivants sont définis comme suit :

- **BossDrive Formation** : désigne la société BossDrive Formation, organisme de formation professionnelle déclaré sous le numéro de déclaration d'activité en cours d'attribution auprès du Préfet de la région Île-de-France.
- **Client** : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de BossDrive Formation.
- **Stagiaire / Apprenant** : la personne physique bénéficiaire d'une action de formation.
- **Formation** : l'ensemble des prestations pédagogiques proposées par BossDrive Formation (formation initiale, formation continue, préparation pratique, coaching, etc.).
- **Support pédagogique** : tout document ou ressource remis ou mis à disposition dans le cadre d'une formation.
- **Contrat** : la convention de formation ou le bulletin d'inscription signé valant acceptation des CGVF.
- **Session** : période de formation planifiée, regroupant un ou plusieurs stagiaires pour un même programme.



➤ Article 3 – Champ d'application

Les présentes CGVF s'appliquent à toutes les formations proposées par BossDrive Formation, qu'elles soient réalisées en présentiel, en classe virtuelle ou en e-learning.

Elles prévalent sur tout autre document du client, notamment ses conditions générales d'achat, sauf accord écrit contraire de BossDrive Formation.



➤ Article 4 – Évolution des CGVF

BossDrive Formation se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes CGVF. La version applicable est celle en vigueur à la date de l'inscription ou de la commande. Les clients seront informés de toute modification substantielle par tout moyen approprié.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET DE FORMATION

Les présentes Conditions Générales de Vente et de Formation (CGVF) régissent les relations contractuelles entre BossDrive Formation, organisme de formation professionnelle, et ses clients.
Toute inscription à une formation implique l'acceptation sans réserve des présentes CGVF.

12

INSCRIPTIONS ET CONSTITUTION DU DOSSIER



➤ Article 5 – Modalités d'inscription

Toute inscription à une formation peut être effectuée :

- par téléphone ;
- par e-mail ;
- via le formulaire de contact du site internet ;
- par tout autre moyen proposé par BossDrive Formation.

L'inscription n'est considérée comme définitive qu'à réception par BossDrive Formation :

- du bulletin d'inscription ou de la convention de formation dûment complété et signé ;
- des documents et informations demandés dans le cadre de la constitution du dossier ;
- et sous réserve de la validation de la place disponible et de la faisabilité de la formation.



➤ Article 6 – Constitution du dossier

Le client ou le stagiaire s'engage à fournir l'ensemble des documents et informations nécessaires à l'inscription, notamment :

- le bulletin d'inscription ou la convention de formation signé(e) ;
- les coordonnées complètes du participant ;
- le financement mobilisé (auto-financement, OPCO, CPF, entreprise, etc.) ;
- tout document spécifique demandé en fonction de la formation.

Tout dossier incomplet pourra entraîner le report de la session ou l'annulation de l'inscription.



➤ Article 7 – Confirmation d'inscription

Après réception et validation du dossier, BossDrive Formation adresse au client ou au stagiaire :

- une confirmation d'inscription ;
- la convention de formation ou le contrat signé ;
- le programme détaillé de la formation ;
- les modalités pratiques (lieu, accès, horaires, contacts).

Ces documents constituent la preuve de l'inscription et de l'engagement des parties.



➤ Article 8 – Délais d'accès

L'accès à la formation est possible après un délai minimum de 7 jours ouvrés à compter de la réception du dossier complet, sous réserve de disponibilité.

Pour les formations à distance (classe virtuelle ou e-learning), l'accès aux contenus est ouvert pendant une durée de 6 mois à compter de la date de confirmation d'inscription, sauf mention contraire prévue dans le programme.



➤ Article 9 – Validation de l'inscription

BossDrive Formation se réserve le droit de refuser une inscription en cas de :

- dossier incomplet ou non conforme ;
- non-paiement ou absence de prise en charge validée ;
- non-respect des prérequis nécessaires à la formation ;
- comportement incompatible avec le bon déroulement des formations.

Le client en sera informé dans les meilleurs délais.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET DE FORMATION

Les présentes Conditions Générales de Vente et de Formation (CGVF) régissent les relations contractuelles entre BossDrive Formation, organisme de formation professionnelle, et ses clients.

Toute inscription à une formation implique l'acceptation sans réserve des présentes CGVF.

13

TARIFS, PAIEMENT ET FINANCEMENTS



➤ Article 10 – Tarifs

Les tarifs des formations sont indiqués en euros, toutes taxes comprises (TTC).

La TVA applicable est de 20 %.

BossDrive Formation se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment.

Les tarifs applicables sont ceux en vigueur à la date de confirmation de l'inscription.



➤ Article 11 – Modalités de paiement

Le paiement peut être effectué selon les modalités suivantes :

- paiement comptant à l'inscription ;
- paiement en plusieurs échéances, selon les conditions précisées sur le devis ou la convention ;
- paiement en ligne par carte bancaire via un lien sécurisé ;
- virement bancaire.

Le paiement doit être intégralement effectué avant le début de la formation, sauf disposition contraire mentionnée dans la convention de formation.



➤ Article 12 – Financements et prises en charge

Les formations peuvent être financées par le client ou par un organisme financeur (OPCO, CPF, Pôle emploi, entreprises, etc.).

Lorsque la formation est prise en charge par un organisme financeur, il appartient au client de :

- faire la demande de prise en charge avant le début de la formation ;
- fournir l'accord de financement à BossDrive Formation au plus tard à la date d'entrée en formation.

En l'absence d'accord de prise en charge à la date d'entrée en formation, l'intégralité des frais sera facturée au client.



➤ Article 13 – Facturation

Une facture est établie à l'issue de la formation (ou selon les échéances prévues) et adressée au client ou à l'organisme financeur le cas échéant.

Elle mentionne le détail des prestations réalisées, le montant TTC, le taux de TVA applicable, ainsi que les modalités de paiement.



➤ Article 14 – Retard de paiement

En cas de retard de paiement, et après mise en demeure restée sans effet dans un délai de 7 jours, des pénalités de retard seront appliquées à un taux égal à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur.

Une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € sera également due, conformément à l'article L.441-10 du Code de commerce.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET DE FORMATION

Les présentes Conditions Générales de Vente et de Formation (CGVF) régissent les relations contractuelles entre BossDrive Formation, organisme de formation professionnelle, et ses clients.
Toute inscription à une formation implique l'acceptation sans réserve des présentes CGVF.

14

ANNULATION, REPORT ET FORCE MAJEURE



➤ Article 15 – Annulation par le client

Toute annulation par le client doit être notifiée par écrit (e-mail ou courrier).

Les conditions d'annulation sont les suivantes :

- **Plus de 14 jours ouvrés avant le début de la formation** : annulation sans frais.
- **Entre 7 et 14 jours ouvrés avant le début de la formation** : facturation de 30 % du montant TTC.
- **Moins de 7 jours ouvrés avant le début de la formation ou absence le jour de la formation** : facturation de 100 % du montant TTC.

En cas de prise en charge par un organisme financeur, le client reste redevable des sommes non prises en charge, conformément aux présentes CGVF.



➤ Article 16 – Report de la formation

Le client peut demander le report de sa formation, sous réserve d'en faire la demande au moins 7 jours ouvrés avant la date de début de formation.

Le report est possible une seule fois, pour une date ultérieure proposée par BossDrive Formation, sous réserve de disponibilité.

En cas de demande de report tardive, les conditions d'annulation de l'article 15 s'appliqueront.



➤ Article 17 – Absence ou abandon en cours de formation

Toute absence ou abandon en cours de formation, quel qu'en soit le motif, ne donne lieu à aucun remboursement, total ou partiel, des sommes versées.

Le client reste redevable de l'intégralité du montant de la formation.



➤ Article 18 – Force majeure

Aucune des parties ne pourra être tenue responsable de l'inexécution de ses obligations en cas de survenance d'un événement de force majeure tel que défini par la jurisprudence française (catastrophe naturelle, incendie, grève générale, pandémie, confinement, décision administrative, etc.).

Dans ce cas, l'exécution des obligations sera suspendue pendant la durée de l'événement.

Si l'empêchement se prolonge au-delà de 30 jours, les parties se rapprocheront pour convenir des modalités de report ou de résolution du contrat.



➤ Article 19 – Résolution de la formation

En cas d'impossibilité définitive de réaliser la formation (notamment par suite d'un cas de force majeure rendant la formation impossible), BossDrive Formation proposera au client une solution de remplacement (report ou autre session).

À défaut d'accord sur une nouvelle date, le remboursement des sommes versées sera effectué au prorata des prestations non réalisées.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET DE FORMATION

Les présentes Conditions Générales de Vente et de Formation (CGVF) régissent les relations contractuelles entre BossDrive Formation, organisme de formation professionnelle, et ses clients.

Toute inscription à une formation implique l'acceptation sans réserve des présentes CGVF.

15

ORGANISATION DES FORMATIONS



➤ Article 20 – Convocations et informations pratiques

Une convocation ou un e-mail de confirmation est adressé au client (ou au stagiaire) avant le début de la formation, précisant les informations pratiques relatives à la session : dates, horaires, lieu ou lien de connexion, modalités d'accès et contacts utiles.

Le client (ou le stagiaire) s'engage à transmettre ces informations à la personne participante.



➤ Article 21 – Lieu et modalités d'accès

Les formations en présentiel se déroulent dans les locaux de BossDrive Formation ou dans tout autre lieu précisé sur la convocation.

Le client (ou le stagiaire) est responsable de l'acheminement jusqu'au lieu de formation.

Pour les formations à distance, le client (ou le stagiaire) s'assure de disposer des équipements et d'une connexion internet nécessaires au bon suivi de la formation.



➤ Article 22 – Effectifs

Le nombre minimum de participants requis pour le maintien d'une session est précisé dans le programme ou sur le devis.

BossDrive Formation se réserve la possibilité d'annuler ou de reporter une session en cas d'effectif insuffisant.

Le client en sera informé au plus tard 7 jours avant le début de la formation.



➤ Article 23 – Modification du programme

BossDrive Formation se réserve le droit de modifier le programme ou les intervenants si des circonstances l'exigent.

Le client (ou le stagiaire) sera informé dans les meilleurs délais. Les objectifs de la formation seront néanmoins maintenus.



➤ Article 24 – Supports et outils pédagogiques

Les supports pédagogiques remis au cours de la formation sont fournis à titre personnel au stagiaire et ne peuvent être reproduits ou diffusés sans autorisation écrite de BossDrive Formation.

Ils constituent un outil d'aide à l'apprentissage et ne se substituent pas à l'expérience professionnelle du participant.



➤ Article 25 – Évaluation des acquis et attestation

Des évaluations peuvent être réalisées pendant ou à l'issue de la formation afin de mesurer l'acquisition des compétences.

Une attestation de réalisation est remise au participant à l'issue de la formation, sous réserve de sa participation effective.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET DE FORMATION

Les présentes Conditions Générales de Vente et de Formation (CGVF) régissent les relations contractuelles entre BossDrive Formation, organisme de formation professionnelle, et ses clients.
Toute inscription à une formation implique l'acceptation sans réserve des présentes CGVF.

16

PRÉPARATION PRATIQUE ET EXAMEN CMA



➤ Article 26 – Préparation pratique à l'examen CMA

La formation inclut la préparation pratique à l'examen VTC organisé par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA).

Cette préparation est réalisée en partenariat avec des centres agréés.

Les conditions de réalisation sont précisées dans le programme de la formation.



➤ Article 27 – Inscription à l'examen CMA



Pour les formations en présentiel, l'inscription à l'examen CMA est incluse dans le prix de la formation.

BossDrive Formation prend en charge l'inscription du candidat auprès de la CMA.

Toutes les informations nécessaires à l'examen (documents, délais, convocation, etc.) sont communiquées par BossDrive Formation.

Les frais d'examen éventuels sont inclus dans le tarif des formules présentiel.

Pour les formations à distance (classe virtuelle ou e-learning), l'inscription à l'examen n'est pas incluse et reste à la charge du candidat.



➤ Article 28 – Déroulement de l'examen

L'examen est organisé et évalué par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, en toute indépendance.

BossDrive Formation ne peut être tenue responsable des décisions prises par la CMA, ni des résultats obtenus par le candidat.

Les dates, horaires et lieux d'examen sont communiqués directement par la CMA.



➤ Article 29 – Résultats

Les résultats de l'examen sont communiqués par la CMA.

BossDrive Formation ne peut garantir l'obtention de l'examen. La réussite dépend exclusivement de l'implication du candidat, de son travail personnel et du respect des recommandations pédagogiques.



➤ Article 30 – Repasse de l'examen

En cas d'échec, le candidat peut se réinscrire auprès de la CMA selon les modalités en vigueur.

BossDrive Formation peut proposer, le cas échéant, un accompagnement complémentaire sous forme de formation ou de coaching, selon des conditions tarifaires définies dans une offre spécifique.

Ces accompagnements complémentaires ne sont pas inclus dans le prix de la formation initiale.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET DE FORMATION

Les présentes Conditions Générales de Vente et de Formation (CGVF) régissent les relations contractuelles entre BossDrive Formation, organisme de formation professionnelle, et ses clients.

Toute inscription à une formation implique l'acceptation sans réserve des présentes CGVF.

17 DISCIPLINE, HANDICAP ET RÉCLAMATIONS



➤ Article 31 – Discipline

Le client (ou le stagiaire) s'engage à respecter le règlement intérieur applicable aux formations dispensées par BossDrive Formation.

Tout comportement contraire aux règles de sécurité, de courtoisie ou au bon déroulement des formations pourra faire l'objet de sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion temporaire ou définitive de la formation, sans remboursement.



➤ Article 32 – Handicap et accessibilité

BossDrive Formation s'engage à accueillir les personnes en situation de handicap dans les meilleures conditions.

Le client est invité à signaler toute situation de handicap lors de l'inscription afin que des aménagements appropriés puissent être étudiés. Un référent handicap est à votre disposition pour tout échange à ce sujet.

Nos locaux et nos modalités pédagogiques sont conformes aux exigences d'accessibilité en vigueur.



➤ Article 33 – Réclamations

Toute réclamation relative à une formation doit être adressée par écrit (e-mail ou courrier) à BossDrive Formation dans un délai de 30 jours après la fin de la formation concernée.

La réclamation précisera l'objet, les faits, les dates et les motifs.

BossDrive Formation s'engage à accuser réception de la réclamation dans un délai de 7 jours et à apporter une réponse dans un délai de 30 jours maximum.



➤ Article 34 – Traitement des réclamations et amélioration continue

Toutes les réclamations et suggestions sont analysées afin d'identifier les causes et de mettre en œuvre des actions correctives ou préventives.

Ces informations sont utilisées dans une démarche d'amélioration continue de la qualité des prestations et de la satisfaction des clients.



➤ Article 35 – Non-renonciation (clause de divisibilité)

Le fait pour BossDrive Formation de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une quelconque des clauses des présentes CGVF ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

Si l'une quelconque des dispositions des présentes CGVF était déclarée nulle ou inapplicable en tout ou partie, les autres dispositions conserveront toute leur force et leur portée.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET DE FORMATION

Les présentes Conditions Générales de Vente et de Formation (CGVF) régissent les relations contractuelles entre BossDrive Formation, organisme de formation professionnelle, et ses clients.

Toute inscription à une formation implique l'acceptation sans réserve des présentes CGVF.

18

PROTECTION DES DONNÉES, PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET MÉDIATION



➤ Article 36 – Protection des données personnelles

BossDrive Formation collecte et traite les données personnelles du client (ou du stagiaire) dans le cadre de la gestion des formations.

Ces données sont nécessaires à l'exécution des prestations et sont traitées conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi "Informatique et Libertés".

Le client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement et de portabilité de ses données, qu'il peut exercer à tout moment en contactant BossDrive Formation à l'adresse suivante : contact@bossdrive-formation.fr.

Les données sont conservées pendant la durée légale applicable.



➤ Article 37 – Propriété intellectuelle

L'ensemble des contenus, supports, documents, outils pédagogiques et méthodes fournis par BossDrive Formation sont protégés par le droit d'auteur.

Ils sont la propriété exclusive de BossDrive Formation et ne peuvent être reproduits, diffusés, modifiés ou exploités par le client sans autorisation écrite préalable.

Le client s'engage à respecter cette propriété intellectuelle et à ne pas utiliser les supports à des fins autres que la formation suivie.



➤ Article 38 – Médiation (CM2C)

En cas de litige non résolu à l'amiable, le client (ou le stagiaire) peut saisir gratuitement le médiateur de la consommation compétent.

BossDrive Formation relève du Centre de la Médiation de la Consommation de Conciliateurs de Justice (CM2C).

Le client peut saisir le médiateur soit :

- en ligne via le site : www.cm2c.net
- par courrier à l'adresse : 49 rue de Ponthieu – 75008 Paris

La saisine du médiateur n'est possible qu'après démarche écrite préalable auprès de BossDrive Formation restée sans réponse satisfaisante dans un délai de 30 jours.



➤ Article 39 – Litiges

Tout litige relatif à l'interprétation, à l'exécution ou à la résiliation des présentes CGVF sera recherché prioritairement à l'amiable.

À défaut d'accord amiable, le litige sera soumis aux tribunaux compétents du ressort du siège social de BossDrive Formation, sauf disposition légale contraire.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET DE FORMATION

Les présentes Conditions Générales de Vente et de Formation (CGVF) régissent les relations contractuelles entre BossDrive Formation, organisme de formation professionnelle, et ses clients.
Toute inscription à une formation implique l'acceptation sans réserve des présentes CGVF.

19

DISPOSITIONS FINALES



➤ Article 40 – Modification des CGVF

BossDrive Formation se réserve le droit de modifier les présentes CGVF à tout moment.
Les CGVF applicables sont celles en vigueur à la date de l'inscription à la formation.
Toute modification sera communiquée sur le site internet et lors des inscriptions.



➤ Article 41 – Entrée en vigueur

Les présentes CGVF entrent en vigueur à compter du 27 mai 2026.
Elles s'appliquent à toutes les formations dispensées par BossDrive Formation à compter de cette date.



➤ Article 42 – Acceptation des CGVF

L'inscription à une formation proposée par BossDrive Formation vaut acceptation pleine et entière des présentes CGVF par le client (ou le stagiaire).
Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation écrite préalable, prévaloir sur les présentes CGVF.



MERCI POUR VOTRE CONFIANCE

Toute l'équipe de BossDrive Formation s'engage à vous accompagner avec professionnalisme, exigence et bienveillance pour vous permettre d'atteindre vos objectifs et réussir vos projets.

Ensemble, avançons vers la réussite !

NOUS CONTACTER



07 67 17 88 92



contact@bossdrive-formation.fr



www.bossdrive-formation.fr